

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Octobre 2007

219x07

MISE EN PLACE D'UN TARIF PARTICULIER EN FAVEUR DES RMISTES

Par délibération n° 211X06 en date du 30 novembre 2006, le Conseil Municipal a fixé des tarifs particuliers en faveur des Rmistes pour favoriser la pratique des activités sportives.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire la mise en place d'un tarif spécial pour pratiquer l'activité municipale du poney club pour les enfants des Rmistes recensés :

- 40,90 € pour un forfait mensuel de 4 cours d'équitation.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE le tarif proposé qui sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2008
- PRECISE que la recette sera constatée à l'article 70631 du Budget de la Ville.
- SE PRONONCE comme suit:
POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 31 octobre 2007
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

DOCTEUR J. COUPIER